

Plan Qualité territorial du cœur de Profondeville

Phase 2 : Une vision partagée pour l'aménagement des espaces publics



Ont participé à la présente étude :

Développement territorial du BEP

Avenue Sergent Vrithoff n°2

5000 Namur

Tél : 081/71.71.54. Fax : 081/71.82.53

- Coordination Générale :

- Christophe CALLUT Architecte – urbaniste cca@BEP.be

- Inventaires et analyses :

- Laurence WANUFELLE Architecte paysagiste lwa@BEP.be

- Manon OLIVIER Aménagement du territoire & tourisme mol@BEP.be

- Cartographie, dessin et mise au point des relevés :

- Thibaut GAROT Cartographe tga@BEP.be

INTRODUCTION

La Commune de Profondeville s'est engagée dans une **démarche qualité afin de préserver le cadre de vie et de renforcer l'attractivité de son cœur de ville**. Cet engagement s'est traduit par la volonté de rédiger un document stratégique : une **vision partagée de l'aménagement du centre de Profondeville**.

Ce document vise à **améliorer la qualité des espaces publics** et à **harmoniser les principes d'aménagement**. En effet, les précédentes études et diagnostics (Plan Communal de Mobilité, Schéma de développement Communal, étude menée par les Plus Beaux Villages de Wallonie, Master Plan et diagnostic du Plan de qualité Territorial réalisés par le BEP) ont mis en avant que l'aménagement du cœur de Profondeville a été jusqu'à présent très hétéroclite (en termes de mobiliers urbains, de fonctions des espaces publics, d'ambiances, etc.) et qu'il existe des conflits d'usage au sein des espaces publics (stationnement, sécurisation des piétons, mise en valeur des patrimoines, etc.). Pourtant, Profondeville possède plusieurs atouts qui font de son cœur de ville une destination appréciée, tant pour ses activités commerciales que pour ses activités récréatives en période estivale, ou tout simplement pour son cadre paysager.



Cette vision partagée pose des règles de base en termes d'aménagement urbanistique pour que le centre de Profondeville devienne **une destination attractive** et offre une **qualité de vie et de visite optimale, tant pour ses résidents que pour les visiteurs et touristes**. Elle se veut être un document de référence ayant pour but – non pas de limiter la créativité des prochains projets d'aménagement du cœur de Profondeville – mais au contraire de leur fournir un cadre général et de les conforter dans le processus d'amélioration des espaces publics. Afin d'atteindre ces objectifs, **quatre grandes valeurs guident les futurs aménagements : Modularité, Accessibilité, Qualité architecturale, Pour tout âge**. Ces valeurs sont à la base de la réflexion à mener et se retrouvent dans chacune des thématiques abordées par la suite.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....6

1) Définir les lieux de vie principaux et leurs identités respectives9

 1.1. Localiser les principaux lieux de vie et leurs limites.....9

 1.2. Déterminer des fonctions propres à ces espaces.....10

 1.3. Leur associer une image identitaire12

 1.4. Matérialiser l’image identitaire dans les espaces publics14

2) Assurer une mobilité intermodale dans tous les espaces publics.....15

 2.1. Aménager la chaussée de Dinant – axe de circulation principal :15

 2.2. Régulariser le stationnement : Déterminer des parkings à usage spécifique17

3) Garantir des animations de qualité pour tous19

 3.1. Des parkings adaptés.....19

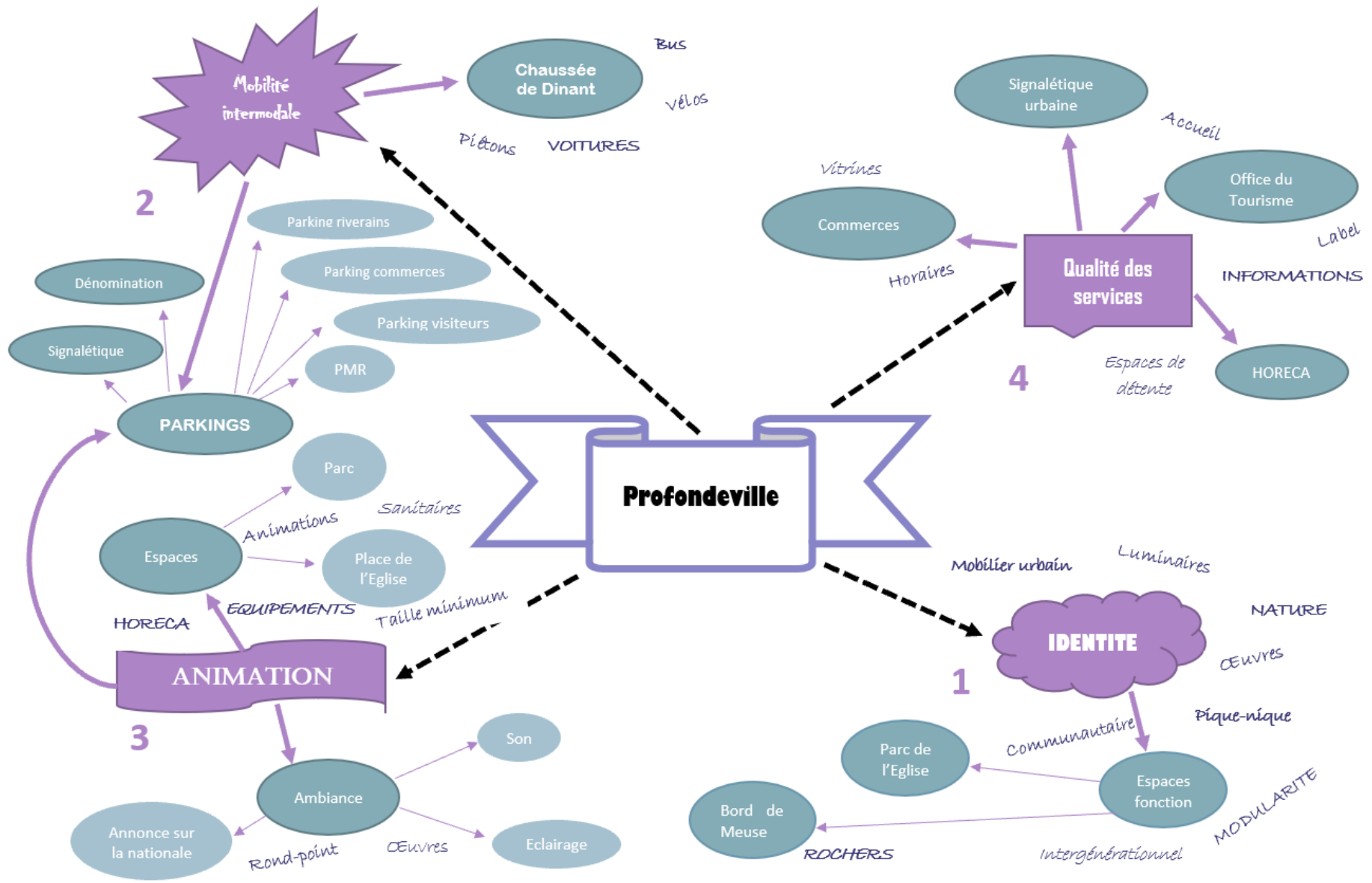
 3.2. Des espaces dédiés et fonctionnels.....20

 3.3. Une ville-évènement : création d’ambiance21

4) Améliorer la qualité des services proposés.....22

 4.1. Un accueil de qualité et des informations précises.....22

 4.2. Des services et des activités variés.....25








1) DÉFINIR LES LIEUX DE VIE PRINCIPAUX ET LEURS IDENTITÉS RESPECTIVES

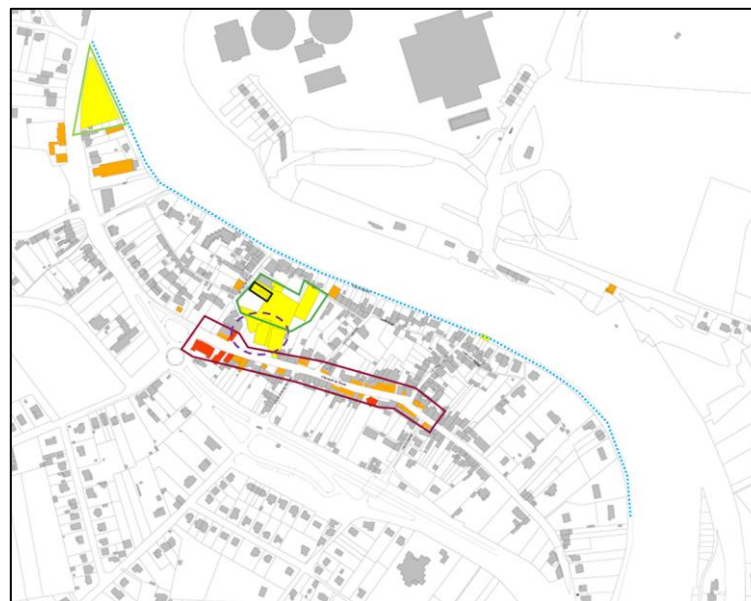
Ce que l'on cherche à atteindre :

« Une destination facilement identifiable, correspondant à un imaginaire qui s'incarne dans l'aménagement d'espaces publics aux usages clairement identifiés »

1.1. Localiser les principaux lieux de vie et leurs limites

Plusieurs grands « pôles d'attraction » ont été identifiés lors des études de terrain. Ces endroits constituent des lieux de vie concentrant des flux, des activités et des habitudes d'usage différents pour chacun d'entre eux. Or, la délimitation et l'articulation des différents « quartiers » du cœur de Profondeville devraient être pensées en termes d'« espaces-fonction » : chaque espace correspondant à des flux et usages spécifiques. La bonne circulation d'un lieu de vie à l'autre doit être prise en considération dès cette étape ; elle sera facilitée grâce à divers moyens d'**articulation spatiale** (signalétique, création de zones matérialisées et facilement identifiables, circuit de promenade...).

Les lieux :	
	La chaussée de Dinant
	La place de l'église
	Le parc de l'église
	Le parc de la Sauvenière
	La maison de la culture
	Le bord de Meuse
Les venelles	
Les fonctions :	
	Services
	Commerces
	Loisirs



1.2. Déterminer des fonctions propres à ces espaces

Par définition les espaces publics permettent aux habitants et visiteurs de circuler, de se rencontrer et de partager des expériences. Aussi, ils doivent être aménagés de manière à **accueillir dans de bonnes conditions une grande diversité d'usagers et de pratiques**. Toutefois, pour préserver la convivialité des lieux et garantir l'organisation d'activités qualitatives, nous recommandons d'**associer certains lieux à des fonctions (ou usages) spécifiques**, tout en assurant **la modularité** de l'aménagement de ces espaces afin que leur utilisation soit réversible selon les besoins. L'objectif étant de proposer des lieux de vie clairement identifiables par tous, ainsi que d'offrir des équipements et des activités de qualité, répondant aux attentes tant des touristes que des résidents

❖ La chaussée de Dinant = commerces et services :

C'est la rue principale et commerçante de Profondeville : un espace urbain dans lequel l'accès aux commerces et aux services communaux doit être préservé et amélioré (partage des espaces, accessibilité des commerces, vitrines et enseignes accueillantes et cohérentes, etc.).

L'objectif est d'**animer et d'humaniser la chaussée de Dinant**, et ainsi inciter les passants à se promener dans la grand-rue. Cela peut être atteint grâce à l'organisation concertée et continue d'évènements (concours de Noël, animation de Pâques, etc.).

❖ La place de l'église = animations et évènements

Elle apparaît comme étant le lieu de vie principal du cœur de Profondeville. C'est le **lieu privilégié pour le déroulement d'animations ou d'évènements**. On y retrouve : le marché hebdomadaire, la kermesse, les apéros profondévillois et autres festivités villageoises, le Tour de la Province de Namur (course cycliste), la diffusion sur écran géant d'évènements sportifs et les concerts du Central Bar... La place est donc un endroit à recommander pour l'organisation d'évènements du fait de sa centralité et son utilisation actuelle.

Par ailleurs, les espaces publics doivent rester flexibles dans leur utilisation ; ceci est d'autant plus essentiel que la place de l'Eglise est fortement fréquentée et soumise à des rythmes d'animation importants et différenciés (journaliers, hebdomadaires, annuels, extraordinaires...). Aussi, la **capacité de « métamorphose »** de la place doit être une de ses qualités ; elle induira un aménagement spatial particulier et des équipements techniques spécifiques.

De plus, la place de l'église est à considérer comme étant un véritable carrefour : centre névralgique du cœur de Profondeville, elle est le lieu de jonction des axes de circulation et le point de rencontre des passants. Il est donc essentiel que le lieu et ses usages soient bien délimités afin d'en faire un espace de vie confortable et sécurisant : le **traitement des délimitations** de la place de l'église permettra une meilleure fluidité et évitera les débordements sur les autres espaces publics.

❖ Le parc de l'église = détente et loisirs

Le parc de l'église semble être un lieu de détente (promenade, détente dans la nature, espace vert...) et d'activités de loisirs entre amis ou en famille.

Cependant, les équipements du parc doivent rester modernes : il s'agit de concevoir un ensemble d'activités régulièrement adapté aux demandes de son public. Quatre thématiques générales permettent de caractériser ce lieu et regroupent les attentes émises jusqu'au présent par les Profondévillois et ses visiteurs. Chacun des équipements envisagés doit donc se retrouver dans une de ces catégories, qualifiant et renforçant ainsi l'attractivité du parc de l'église.

	À repenser	À créer
1 Nature et quiétude	Jardins, espaces verts et fleuris, potagers, fontaine, bancs	Espace de détente ou de méditation à l'écart de l'agitation, nichoirs
2 Loisirs tout âge	Minigolf, terrain de pétanque, plaine de jeux, terrain de tennis, jeux en bois, échecs, boîte à livres	Jeux pour adolescents, modules de jeux pour les tout-petits, module de sport
3 Espace de vie commune		Jardins partagés, aires de pique-nique, chapiteau/kiosque, halte vélo
4 Espace d'ouverture vers les autres lieux		Percée vers la Meuse (à la place du terrain de tennis ?)

❖ Le parc de la Sauvenière = vie urbaine et événements

Situé un peu à l'écart, ce parc est moins fréquenté que les alentours de l'église ou que le bord de Meuse. Il dispose pourtant d'équipements de qualité (parkings, bancs, sanitaires, œuvres et statues, maison à insectes, végétalisation...). Le 1^{er} weekend d'août, il accueille la Fête Autour de l'Eau qui est un grand événement annuel.

Le parc possède donc de nombreux atouts et sa **jonction avec le centre-ville** devrait être repensée pour qu'il soit plus mis en valeur. Tout en prenant en compte que le Parc de la Sauvenière a été pensé comme un produit d'appel pour le ravel : la jonction avec le centre-ville se fait donc dans un premier temps par le ravel.

Deux caractéristiques de ce parc ont été mises en avant : d'une part, situé à l'écart et possédant déjà certaines infrastructures, il peut **accueillir des événements** et soulager l'occupation de la place de l'église tout en produisant moins de nuisances (stationnement, bruits, lumières, etc.) ; bordé par la Nationale, il est toutefois caractérisé par la vie urbaine et contemporaine.

❖ La maison de la culture = culture et arts

Récemment rénovée, elle est l'endroit idéal pour des **expositions artistiques et culturelles**. Ses murs pourraient par exemple être le support d'expositions visibles depuis le parc. Cette mise en valeur permettrait d'attirer les gens et d'utiliser l'espace devant la maison de la culture qui est aujourd'hui principalement un lieu de passage et de stationnement.

❖ Le bord de Meuse = nature et détente

Le bord de Meuse et les rochers sont essentiels à Profondeville : ils font sa particularité et son attrait. Le traitement urbanistique et paysager du bord de Meuse doit donc attirer toute notre attention.

De **nombreuses fonctions sont concentrées dans cet espace** : RAVeL, promenade, activités nautiques, restauration, observation de la nature... Cette multiplicité engendre parfois des conflits d'usages (opposition entre piétons et vélos, entre le calme et les animations). Une **dualité d'usage** des bords de Meuse existe et nécessiterait d'être tranchée : Est-ce un lieu de « détente et observation de la nature » ou bien plutôt « sports et loisirs » ? La fonction de cet espace doit donc être précisée afin de proposer des services clairement définis et satisfaisant les attentes.

L'objectif premier pour cet espace est de **valoriser la présence de la Meuse**. Si le halage est agréable et en bon état, que la Meuse est animée en été (location de pédalos à la base de loisirs, bouées tractées, ski nautique, bateaux, passeurs d'eau), elle l'est beaucoup moins en dehors de la saison estivale. Premièrement, la création d'accès directs à l'eau (pontons, berge, etc.), de points de vue et de panoramas, la mise en avant de la faune et flore (panneaux didactiques, végétalisation, etc.), la mise en lumière des rochers... feraient du bord de Meuse un lieu plus animé et attractif. Deuxièmement, l'aménagement d'espaces ludiques et de détente rendrait le lieu plus convivial et accueillant en toutes saisons : jeux ou modules de sport, aires de pique-nique, aires de repos, marchands ambulants...

❖ Les ruelles = découverte et flânerie

Les ruelles sont un lieu privilégié de dépaysement. Les maisons mosanes et les façades des habitations sont particulièrement soignées. Plusieurs parcours de promenade passent par les ruelles et mettent en avant l'histoire, l'architecture, les patrimoines bâtis et la flore présents dans le centre de Profondeville. Ce petit « labyrinthe » fleuri et spécifique de Profondeville doit être protégé. Les ruelles doivent inciter les visiteurs à s'y promener, et à s'y perdre, sans toutefois induire une trop grande fréquentation qui nuirait à l'ambiance particulière des ruelles (lieu plutôt réservé aux habitants, calme et à l'écart).

1.3. [Leur associer une image identitaire](#)

Chaque lieu est associé à un imaginaire – c'est-à-dire à un ensemble d'images et de représentations diffusé dans les esprits. Or, maîtriser l'image de sa ville a de nombreux bénéfices : attirer les capitaux, que ce soit les investissements ou les talents, renforcer la fierté d'appartenance, augmenter les flux touristiques... C'est pourquoi Profondeville a besoin de se créer une **image distincte** (ou identité urbanistique) en s'appuyant sur ses marqueurs territoriaux (architecture, paysages, traditions locales, etc.). Cette image permettra non seulement d'aménager les espaces publics de manière cohérente, mais aussi aux locaux de s'approprier leur territoire, d'en faire **une destination clairement visible et identifiable** par les visiteurs et les touristes et de développer une destination qui fasse sens pour tous.

Plusieurs ambiances ont été retenues afin de qualifier Profondeville : contemporain, rural et mosan. Il s'agit d'identifier une ambiance représentative pour chacun des « lieux de vie » ou quartiers identifiés précédemment du cœur de Profondeville.



	CONTEMPORAIN	RURAL	MOSAN
Chaussée de Dinant	X	X	
Place de l'Eglise	X	X	
Parc de l'Eglise		X	
Parc de la Sauvenière	X	X	
Ruelles		X	
Bord de Meuse			X

1.4. Matérialiser l'image identitaire dans les espaces publics

Il est nécessaire de thématiser et d'unifier les espaces publics autour de l'image identitaire choisie afin de créer une véritable immersion dans le cœur de Profondeville. Cette image sera traduite et représentée par les différents mobiliers urbains, mais aussi par les façades des bâtiments, les terrasses et vitrines commerciales, les œuvres architecturales et artistiques, etc. La valorisation des éléments patrimoniaux, tout comme le traitement paysager ou l'aménagement d'espaces verts reflèteront aussi cette image urbanistique.

Il s'agit ici de faire une **liste des différents mobiliers urbains définissant clairement le style et les critères d'acceptation de ces derniers** (grands principes d'aménagement, matière, forme, couleur, disposition dans l'espace, etc.). Le choix de ces mobiliers correspondra non seulement à l'image identitaire des lieux mais aussi à leurs fonctions principales, tout en reflétant la volonté de faire des lieux de vie du centre de Profondeville des espaces publics facilement modulables selon les besoins.

Mobilier d'agrément :

- Assises et bancs
- Tables
- Mats
- Pieds d'arbre
- Jardinières
- Œuvres

Mobilier d'information :

- Colonnes d'affichage et supports d'information
- Plaques de dénomination de rue
- Plaque d'information touristique
- Supports et panneaux de signalisation

Mobilier de protection :

- Potelets
- Barrières
- Grilles

Hygiène et propreté :

- Poubelles, cendriers
- Sanitaires publics

Luminaires :

- Luminaires urbains
- Eclairage dans les parcs

Transports :

- Colonne d'abris de bus
- Arrêt de bus simple
- Atribus
- Station de vélo

Bâti :

- Revêtement des sols et trottoirs
- Façades
- Vitrines commerciales
- Enseignes
- Terrasses commerciales

** Liste non-exhaustive et sujette à modification*

Les critères des différents items seront définis une fois les ambiances choisies.

2) ASSURER UNE MOBILITÉ INTERMODALE DANS TOUS LES ESPACES PUBLICS

Des **conflits d'utilisation des espaces publics** (circulation difficile, problèmes de stationnement, terrasses, etc.) ont été observés entre véhicules, vélos et piétons dans le cœur de Profondeville. Cela est dû en particulier à une mauvaise délimitation des espaces publics, ou du moins à une **trop grande mixité d'usage** de ces derniers, que ce soit dans les rues, la chaussée de Dinant ou les venelles (trottoirs trop étroits ou inexistant, ruelles encombrées de véhicules, vélos et piétons circulant au même endroit, mobilier commercial sur l'espace public...). Par ailleurs, la chaussée de Dinant est l'axe de circulation routière majeur, mais aussi la principale rue commerçante : une attention particulière doit lui être apportée : il faut veiller à ce que l'aménagement des voiries permette une déambulation facile et agréable des piétons et une circulation pratique des véhicules.

Ce que l'on cherche à atteindre :

« Des voiries aménagées afin de rendre leur utilisation quotidienne fonctionnelle et agréable par la population de tout âge, tant pour les piétons, les cyclistes, les véhicules, que pour les PMR »

2.1. Aménager la chaussée de Dinant – axe de circulation principal :

La chaussée de Dinant, grande rue du cœur de Profondeville, concentre les flux et les usages. Afin de faciliter et de sécuriser la circulation sur la chaussée plusieurs options d'aménagement sont proposées. Cette réflexion est nécessaire afin que le lieu reste **confortable et pratique pour tous**. Si la Chaussée de Dinant est l'espace le plus urbain du cœur de Profondeville, elle doit aussi provoquer le plaisir d'être « en ville » : il doit y être agréable de s'y trouver, de la parcourir, de la traverser... Par ailleurs, cet espace doit rester modulable, permettant l'organisation de divers événements (sport, spectacle, brocante, etc.).

Donner la priorité aux piétons :

Option 1 : Créer un espace partagé

Option 2 : Aménager des trottoirs confortables pour les piétons

**selon les caractéristiques physiques de la Chaussée de Dinant (rétrécissement, obstacles, etc.), il peut être envisagé d'alterner espace partagé et trottoir.*

Améliorer la circulation et le stationnement :

Option 1 : la Chaussée devient un sens unique

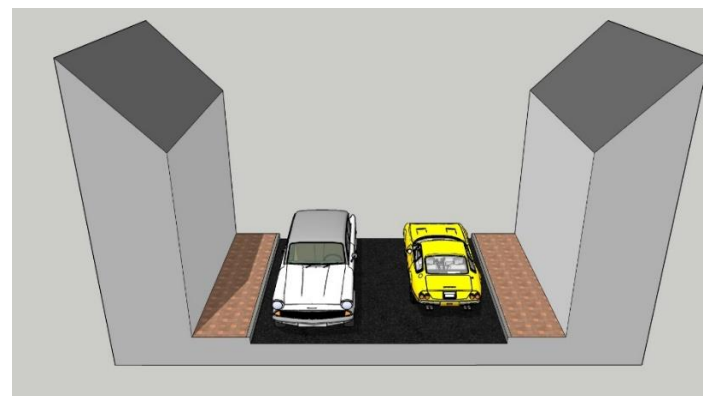
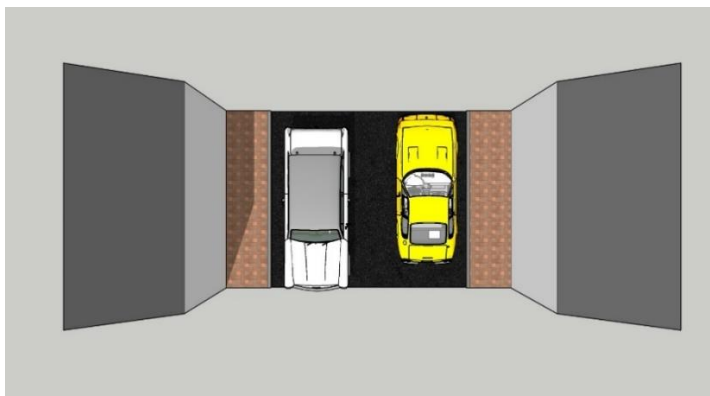
Option 2 : la Chaussée reste un double sens

**Possibilité d'un sens unique modulable en fonction des saisons*

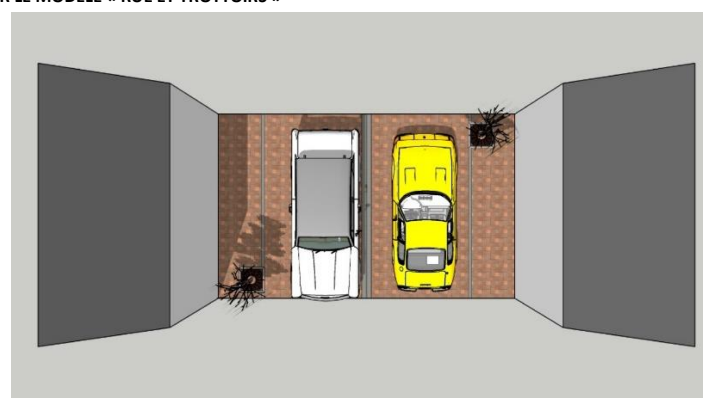
Favoriser les autres moyens de transport :

L'utilisation du bus et du vélo sera confortée et facilitée. Des aménagements rendront leur usage sécurisant et confortable (revêtement et marquage au sol, parkings à vélo, borne de recharge électrique, station de réparation, arrêts de bus, horaires et affichage, etc.)

Le traitement de l'espace devra exprimer clairement les partis pris adoptés (mixité ou séparation des modes de déplacements) et la traduction de ces options sera rendue lisible pour les usagers.



COUPE DE LA CHAUSSÉE DE DINANT SUR LE MODÈLE « RUE ET TROTTOIRS »



COUPE DE LA CHAUSSÉE DE DINANT SUR LE MODÈLE « ESPACE PARTAGÉ »

*Ces gabarits ont été réalisés selon la longueur la moins large mesurée dans la Chaussée de Dinant. En fonction des mesures et des rétrécissements de la chaussée (escaliers, façades, etc.), un croquis d'aménagement plus précis sera proposé.



ILLUSTRATION DE LA CHAUSSÉE DE DINANT EN TANT QU'ESPACE PARTAGÉ

2.2. Régulariser le stationnement : Déterminer des parkings à usage spécifique

Lors des relevés d'occupation des parkings du centre de Profondeville, il est apparu que :

- Il existe de nombreux parkings mais leur fréquentation est très variée : si le parking de la place de l'église est très occupé, les autres parkings intérieurs et en bord de nationale sont moins utilisés voire désertés. Il n'y a pas de **parking saturé** dans le centre (mis à part celui de l'église lors de certains événements) et des places sont toujours disponibles.
- Le stationnement est anarchique dans les voiries perpendiculaires à la Meuse et en rive de Meuse, ce qui rend la circulation difficile et pose des problèmes de sécurité (empêche le passage de véhicules de secours et oblige le piéton à marcher au milieu de la rue).

Aussi, dans la continuité du PMC de 2011, il convient de réorganiser les espaces de stationnement. Une **répartition des parkings selon les utilisateurs** et une **signalisation** permettront d'éviter les encombrements et le parking sauvage.

Signalisation des parkings :

Les parkings de la Sauvenière, de l'ancienne banque et celui le long de la nationale sont rarement complets. Ils doivent être signalés afin de permettre aux visiteurs extérieurs (clients et touristes) d'y stationner et d'alléger l'occupation de la chaussée de Dinant. Une signalétique efficace permettra de répartir les véhicules sur les différents parkings du cœur de Profondeville. Afin qu'ils soient aisément identifiables, il convient de nommer et de thématiser les parkings.



Propositions de répartition des parkings en fonction de leurs usages :

- Les parkings des riverains :
Les riverains se garent principalement dans les rues perpendiculaires à la Meuse et le long du halage. Il est donc nécessaire de leur dédier un parking afin d'éviter l'encombrement des voies et garantir la sécurité des usagers. Le parking dit « du Carrefour » se prête bien à cet usage : situé dans le centre, l'accès se fait par une petite rue qui le dissimule de la vue de tous. De plus, ce parking se situe en fond de parcelle et pourrait être accessible directement par les jardins.
- Le parking des commerçants :
Il serait utile qu'un parking soit réservé aux commerçants afin que ceux-ci n'encombrent pas la Chaussée de Dinant, réservée prioritairement aux visiteurs et clients des commerces.
- Le parking des clients :
Rue commerçante et principal axe de circulation, la chaussée de Dinant se doit d'être fonctionnelle afin de garantir l'accès aux services et aux commerces. Plusieurs systèmes ont été évoqués afin de régulariser le stationnement sur la rue et éviter les voitures « ventouse » (riverains ou navetteur) : zone bleue, horodateurs (avec un ticket de 30 minutes gratuit une fois par jour), dispositifs dissuasifs (potelets qui remontent)...

Les usagers prioritaires des parkings de la nationale, de la maison de la culture et de l'église doivent aussi être identifiés. Par ailleurs, il convient d'identifier clairement tous les parkings et de les nommer afin de faciliter leur accès et leur utilisation.

Accès PMR :

L'accès aux PMR doit être conforté dans le centre de Profondeville. La commune a obtenu le label *Handicity* en 2012. Il est nécessaire de vérifier les règlements en matière d'accès aux PMR, tant dans les parkings que dans les différents lieux du centre permettant aux personnes à mobilité réduite de circuler sans difficulté (ex : pentes douces et rampes aménagées).

3) GARANTIR DES ANIMATIONS DE QUALITÉ POUR TOUS

Le centre de Profondeville accueille plusieurs événements tout au long de l'année, certains de plus grande taille que d'autres. Afin de continuer à **organiser des événements de qualité** (en termes d'animation, de sécurité et de confort) **qui participent à la renommée de la ville et animent le quotidien de ses habitants**, il convient de concevoir les événements dans leur globalité. Cela nécessite de prendre en compte l'ensemble des attentes et des besoins des participants, du début à la fin de leur expérience (recherche d'informations, moyens de transport et arrivée sur le lieu, services sur place, départ...), mais aussi le respect de la vie locale et la gestion des nuisances que peuvent induire de tels événements (sons, lumières, déchets, encombrement de l'espace public...).

Il convient de préciser que ces grands événements doivent rester occasionnels – organisés ponctuellement dans l'année – et ne pas dépasser une capacité d'accueil de plus de mille personnes.

Ce que l'on cherche à atteindre :

« Des espaces publics permettant d'accueillir des événements aux retombées bénéfiques pour Profondeville »

3.1. Des parkings adaptés

On constate que **certaines événements** organisés à Profondeville sont **de grande envergure** (l'Estival, la Fête autour de l'eau, le marché de Noël, le Tour de la Province de Namur...). Ils attirent un grand nombre de personnes ce qui génère de nombreux véhicules à parquer. Jusqu'à présent, le manque de parkings clairement indiqués provoque un encombrement de la place de l'Elise et des voiries périphériques, ce qui est peu propice à la convivialité et l'attractivité recherchées. Cependant, des **solutions de parcage** spécifique lors d'événements existent.

Des parkings à capacité suffisante :

Le **parking du Grayot**, situé le long de la nationale, a une capacité de 60 places – c'est le plus grand du centre de Profondeville. Avec le parking de la Sauvenière, ce sont deux solutions de stationnement idéales lors d'événements : à l'écart des voiries du centre, mais toutefois situés à proximité et reliés par des voiries piétonnes, ils ont le potentiel pour accueillir un public nombreux sans provoquer des problèmes de circulation sur la chaussée de Dinant.

Le parking du Grayot est actuellement déserté ; il est peu accueillant et ne possède pas d'équipement d'accueil fonctionnel (sanitaires hors-service, signalisation inexistante). Il est donc nécessaire de le revaloriser : aire de repos confortable et pratique, jeux, affichage ou expositions temporaires, valorisation touristique de Profondeville...

Des parkings reliés au centre par des chemins clairement indiqués :

Le **cheminement** entre les parkings et le cœur de Profondeville doit être particulièrement visible et facile.

Le parking du Grayot est situé de l'autre côté de la Nationale et donne l'impression aux primo-visiteurs d'être situé loin du centre de Profondeville. Or, il n'est séparé de celui-ci qu'uniquement par la traversée de la nationale et une rue en ligne droite (rue de la ferme d'en haut). La distance totale est de 120 mètres. Mais cette proximité n'étant

pas signalée, le parking est très peu utilisé. Le cœur de Profondeville doit donc être clairement indiqué ainsi que le cheminement par une dématérialisation spécifique (chemin sur pilotis, coloré, avec motifs...), ainsi que par un éclairage adapté. La traversée de la nationale doit être sécurisée et l'ensemble du parcours doit être accessible aux PMR, poussettes, vélos, etc. Ces recommandations valent pour l'ensemble des parkings à destination des visiteurs et clients de Profondeville. Toutefois, l'aménagement de ce parking devra intégrer en plus des équipements spécifiques à l'accueil des mobilhomes.



3.2. Des espaces dédiés et fonctionnels

Plusieurs lieux ont déjà démontré qu'ils étaient propices à l'accueil d'événements : le parking de la Sauvenière et la place de l'église. Le rapatriement des événements dans le centre de Profondeville (autour de la place de l'Église) est à prévoir. Cet endroit est à privilégier pour l'événementiel car il permet d'être directement dans le cœur de ville, de susciter l'envie de découvrir le reste du centre et il présente des facilités logistiques.

Dans l'optique de recevoir de grands événements, les espaces doivent respecter certaines conditions telles qu'une taille minimale, des équipements techniques (coffret, électricité, etc.), des sanitaires adaptés, des barrières de sécurité, le montage de chapiteaux, etc. Ces équipements spécifiques doivent être pris en compte lors de la réflexion autour du réaménagement et de la délimitation de ces espaces – tout en veillant à la modularité de l'espace.

Outre les aspects techniques, ces lieux doivent aussi fournir des services additionnels propres à l'événementiel : espaces d'accueil et d'information, sanitaires adaptés, services HORECA (continus ou ponctuels), points de rencontre, aire de secours, etc.

3.3. Une ville-événement : création d'ambiance

Lors d'un événement, c'est l'entière du cœur de ville qui doit s'animer pour faire vivre l'événement et en faire sa promotion. L'enjeu est d'inciter le visiteur à s'arrêter dans Profondeville et de le rediriger vers les points d'intérêt du centre de Profondeville. L'événement est alors un produit d'appel efficace dont l'objectif est que les visiteurs profitent des infrastructures du centre, fassent vivre ses commerces et reviennent à différentes occasions.

Profondeville au rythme des événements :

Afin de propager l'ambiance particulière d'un événement dans tout le cœur de ville, plusieurs dispositions doivent être prises, en particulier concernant l'éclairage et le son. Le centre de Profondeville doit se munir d'un **système d'éclairage** urbain classique mais aussi spécifique à l'événementiel. Cet éclairage mettra en valeur les différents endroits du cœur de ville : le lieu de l'événement, les monuments emblématiques, les rochers, une exposition temporaire d'un lieu ou d'un objet... Il doit pouvoir être modulé selon les besoins et retransmettre l'ambiance souhaitée (festive, colorée, chaleureuse, romantique, etc.). De la même manière le système de **diffusion sonore** de Profondeville doit être adapté : capacité à produire des concerts et spectacles, diffusion de musique d'ambiance dans les rues, annonces et appels dans le centre...

La **fontaine** du parking de la Maison de la culture est aussi un élément utile pour retransmettre cette ambiance grâce à la modulation des jets d'eau et de sa lumière.

Des entrées de ville reconnaissables et accueillantes :

Il est important que les différentes entrées de Profondeville soient reconnaissables et fournissent les informations principales afin que les visiteurs s'y arrêtent.

Les trois entrées principales de Profondeville sont la pointe sud et la pointe nord, ainsi que le rond-point.

- *L'entrée nord* (croisement entre la rue Antoine Gémenne et la Rive Meuse) est clairement identifiable avec l'arrivée symbolisée par un monument au niveau du parc, la vue sur la Meuse et une signalisation correcte.

- *Le rond-point* sur la nationale est faiblement efficace. La rue menant au centre n'est pas visible, la signalisation aléatoire et le rond-point peu accueillant. L'œuvre du rond-point doit donc être modernisée afin de mieux attirer l'attention et inciter à l'arrêt. De plus, cette œuvre peut s'animer en fonction des événements (lumière, décoration, etc.) informant les passants d'une ambiance particulière et d'une occasion unique de se promener dans le centre de Profondeville.

- *L'entrée-sud* est quasiment invisible. Un travail de signalisation et d'aménagement est nécessaire. La création d'une passerelle reliant Profondeville à la rive droite, vers la gare de Lustin, faciliterait l'accès à Profondeville par la rive droite. Actuellement, les visiteurs venant en train doivent faire un parcours à pieds de Lustin long et peu sécurisé (traversées dangereuses, le long de la nationale, etc.). La passerelle constituerait aussi un marqueur spatial et point d'attrait important, permettant à Profondeville de se démarquer et d'augmenter sa visibilité. C'est aussi une alternative aux axes de circulation rapide, rendant le centre plus accessible et accueillant aux autres utilisateurs que les voitures (vélos, piétons, train...).

De manière générale, des annonces sur la nationale 94 concernant les animations particulières et événements donneraient plus de visibilité au centre de Profondeville. Enfin, à ces trois entrées, se rajoute une quatrième : l'accès par la voie d'eau qui ne doit pas être négligée.



4) AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES PROPOSÉS

Les points précédents s'intéressaient à l'aménagement des espaces publics du cœur de Profondeville autour de trois grands concepts : créer une identité propre à Profondeville, résoudre les conflits de stationnement et aménager le centre pour accueillir des événements de grande ampleur. Ce dernier objectif est plus orienté vers le développement touristique, bien qu'intégrant des préoccupations urbanistiques. Il s'agit de **diversifier les possibilités de séjour et d'expérience** dans le centre de Profondeville et d'**assurer des supports d'information et d'accueil**. Ces derniers éléments ne s'adressent pas uniquement aux touristes, mais visent aussi à **améliorer le cadre de vie des résidents en proposant des infrastructures de qualité** tant pour les uns que pour les autres.

Ce que l'on cherche à atteindre :

« Une offre de services et d'activités variée et clairement identifiable »

4.1. Un accueil de qualité et des informations précises

Des espaces d'accueil et d'information :

Point d'accueil et d'information principal, l'Office de Tourisme de Profondeville Entité est un lieu important du cœur de ville et essentiel dans l'expérience du touriste. Début 2019, l'OTPE a été déplacé dans un nouveau bâtiment, améliorant nettement les conditions d'accueil. Son évolution devra veiller à respecter certains points essentiels afin d'assurer un service de qualité.

L'office de tourisme est l'élément principal de la phase « avant séjour » durant lequel il faut veiller à attirer, susciter l'envie et informer le visiteur potentiel. Dans ce processus de prise de décision et de planification, plus l'information sera claire, accessible et proche de son interlocuteur, plus ce dernier sera rassuré et bienveillant à choisir Profondeville comme destination de séjour.

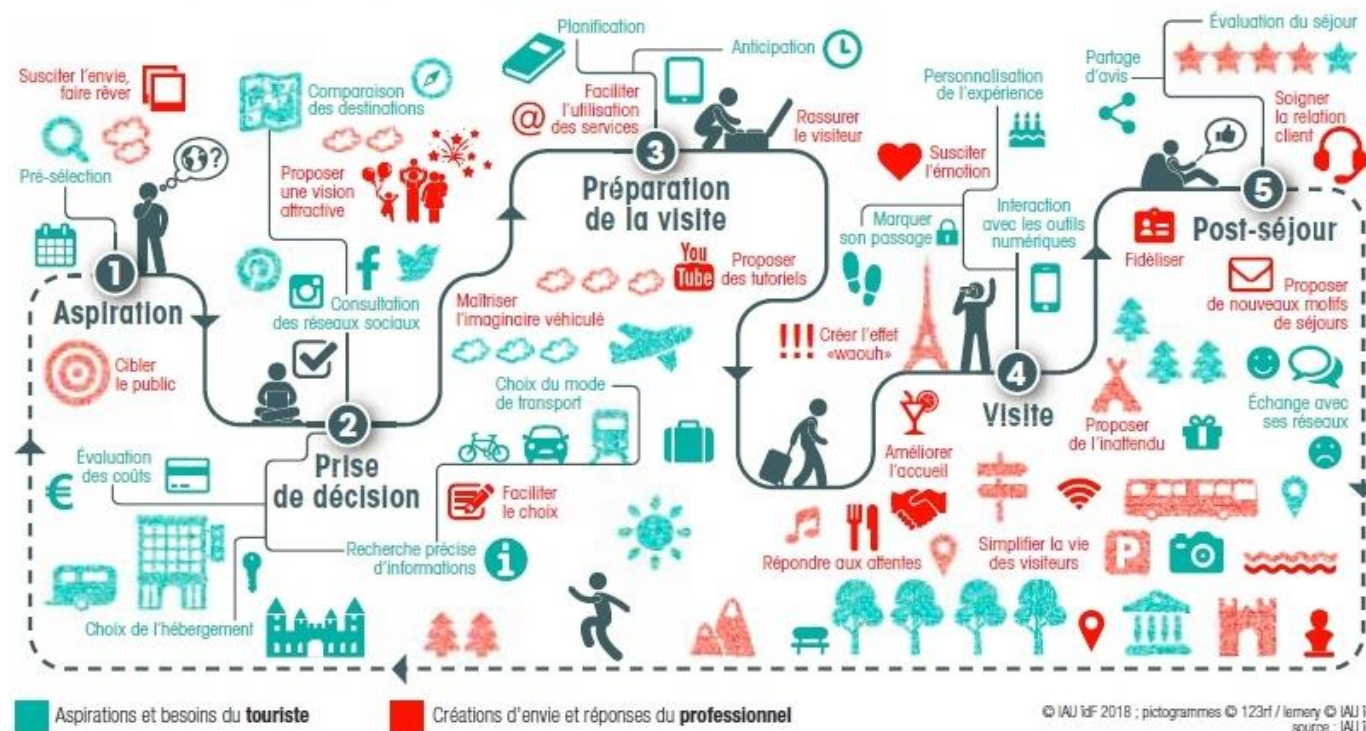
- ❖ Pour cela l'Office de tourisme doit veiller à présenter des **informations régulièrement recensées et mises à jour** pour qu'elles soient facilement disponibles lors des recherches du futur visiteur. L'accès à l'information doit être **simple et rapide**. Cela s'applique tant aux brochures proposées sur place dans l'office de tourisme, que sur le site internet. L'information doit être **disponible à tout moment** par le visiteur : avant, pendant et après le séjour.
- ❖ Afin de s'adapter aux nouveaux comportements du public, l'office de tourisme doit être attentif à garantir l'accès aux renseignements via les divers **supports technologiques** (site Internet, applications, réseaux sociaux, etc.). Leur importance ne fait que croître au fil des années ; ils permettent par ailleurs de répondre à un manque de personnel disponible ou à des heures d'ouverture restreinte.
- ❖ La **stratégie d'accueil et de communication doit être dynamique** et aller au-devant des clients.

- ❖ L'espace d'accueil doit être **accueillant et confortable** : il invite à entrer et à se renseigner. C'est un lieu où le visiteur peut prendre son temps, s'arrêter un moment et se sentir **personnellement accueilli**. Le comportement de agents d'accueil est primordial afin que le visiteur se sente écouté, rassuré et garde le souvenir d'une expérience agréable et harmonieuse.
- ❖ Les renseignements disponibles à l'office de tourisme concernent les différentes « activités touristiques » proposées dans le cœur de Profondeville et dans les environs (promenades, expositions, attractions, activités sportives, loisirs, hébergements, restauration...), mais aussi des **informations pratiques concernant les commerces et services de la ville** (ex : horaires d'ouverture).

Tous ces éléments sont essentiels pour **garantir la satisfaction** du client (synonyme de qualité), **créer une image positive de la destination** et pourquoi pas le fidéliser.

Ces recommandations s'appliquent pour tous types de séjour : une journée en famille, une demi-journée pour se détendre, quelques heures de shopping ...

Les 5 étapes clés du parcours client touristique



Clarifier et uniformiser la signalétique urbaine :

Comme l'ont relevé les études de terrain, plusieurs systèmes de signalétique coexistent dans les rues de Profondeville. Certains sont modernes et en bon-état, d'autres sont rudimentaires, vieillissants ou peu lisibles. Par ailleurs, il y a une surenchère de panneaux à certains endroits et des lacunes de signalétique à d'autres endroits. Enfin, les affichages sont parfois mal positionnés (trop haut, trop bas, dissimulés par la végétalisation...) et ne sont pas vus par les passants. Dans tous ces cas de figure, l'information est peu accessible.

La première action consiste donc à **déterminer un système de supports d'information uniformisé**. Une signalétique harmonieuse est un signal positif. Elle doit être sobre, attrayante et s'intégrer dans le paysage. Chaque panneau (formes, couleurs, matériaux) doit correspondre à un type d'information précis pour être facilement identifié et compréhensible. Enfin, leur localisation doit être consciemment choisie.

Cependant, afin de préserver le cadre unique des ruelles, il est préférable de ne pas y intégrer une signalétique trop importante, afin de laisser les passants s'y perdre et profiter dans l'ambiance particulière des ruelles. Les différents lieux et attractions de Profondeville doivent tout de même y être clairement indiqués : bord de Meuse, passeur d'eau, patrimoines, etc.



CHARTRE SIGNALÉTIQUE DE DINANT



CHARTRE SIGNALÉTIQUE DE GEMBOUX

4.2. Des services et des activités variés

Les différents services développés à Profondeville doivent répondre aux besoins de ses clients (résidents ou visiteurs) et susciter l'envie de s'y rendre et d'y consommer. Pour cela, il faut assurer une offre de services de base (répondre aux besoins essentiels) et variée (enrichissement de l'expérience) de qualité. Dans cette optique, plusieurs actions doivent être mises en place :

Une offre de base complète de commerces et adaptés aux visiteurs

Il est primordial que les résidents et les visiteurs puissent accéder à une **offre de services de base** afin de répondre à leurs besoins primaires (produits de première nécessité, alimentation et restauration, banque, médecin, pharmacie, etc.). La plupart de ces commerces sont déjà présents à Profondeville ; toutefois il faut veiller à ce que la diversité de ces commerces soit maintenue au fil des années et qu'elle soit toujours complète.

Par ailleurs, l'offre commerciale actuelle est principalement destinée aux habitants profondevillois. Il convient de compléter cette offre par **des commerces plus orientés loisirs et tourisme** (ex : shopping de plaisir, souvenirs, petit HoReCa...). De la même manière, les espaces HoReCa sont principalement fréquentés par les locaux, mais ils doivent aussi être accueillant pour les visiteurs – via par exemple à la création de différentes ambiances suivant les lieux.



Une uniformisation des services

Lors des études de terrain, il est apparu que les horaires d'ouverture variaient fortement d'un commerce à l'autre, avec des interruptions quotidiennes ou hebdomadaires. Il convient **soit d'uniformiser les horaires d'ouverture, soit de les indiquer clairement**, afin que le visiteur ne soit pas empêché de faire ses achats au dernier moment ou qu'il y renonce par trop de difficultés. Des enseignes accueillantes et coordonnées sur toute la chaussée de Dinant pousseront aussi les passants à entrer dans les commerces ; créant dans la chaussée de Dinant une ambiance particulière et conviviale.

Des espaces ludiques et de loisirs nombreux

Il convient ici de répondre à deux attentes :

- Celle des résidents avec une offre de loisirs pour toutes les tranches d'âge (enfants, ados et adultes) comprenant : des plaines de jeux adaptées, des espaces de détente, des activités sportives, mais aussi des activités culturelles et artistiques (expositions d'art, espaces de débat et d'expression, etc.) ...
- Celle des visiteurs, reposant en grande partie sur les équipements de loisirs à destination des locaux, mais complétée pour répondre à des attentes plus touristiques : points de vue, explication de l'environnement (faune, flore, paysages), panneaux explicatifs et ludiques, parcours pédagogiques ou promenades...

Par ailleurs, il est apparu un manque d'infrastructures de loisirs le long de la Meuse qui pourrait faire obstacle à une expérience touristique agréable à renouveler : tables de pique-nique, espace de détente et transats face à l'eau, équipements HoReCa plus nombreux sur le halage, animations...